



<https://www.citsmr.org> - [info@citsmr.org](mailto:info@citsmr.org)

## Compte-rendu citoyen des assemblées publiques du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenues les 14 mai et 13 juin 2024

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal des dernières assemblées, les conseillers approuvent les dépenses du mois de mai pour un total de \$248 554 \$ et de 499 358 \$ pour le mois d'avril.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis les dernières assemblées du conseil :
  - 2.1 Le conseiller **John Bradley**
    - 2.1.1 **En mai,**
      - 2.1.1.1 a participé à la soirée des bénévoles et offre ses félicitations aux personnes honorées
      - 2.1.1.2 à l'occasion du 25e anniversaire de la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu, souligne l'implication de ses membres dans l'embellissement de la Municipalité;
      - 2.1.1.3 Informe les participants des progrès de l'installation du nouveau quai de mise à l'eau des embarcations et souligne qu'une de ses sections sera réservée aux activités nautiques légères (pêche, canotage, planche à pagaie, repos, etc.). Note : lors de l'assemblée du 13

juin, il en annoncera l'installation partielle qui sera complétée dans les jours suivants. De plus, toutes les mesures seront prises afin de ne pas nuire à la faune aquatique.

2.1.1.4 Félicite la conseillère Marie-Claude Racine pour l'organisation du tour de chant consacré aux chansons de Ginette Reno.

### **2.1.2 En juin,**

2.1.2.1 Annonce l'installation de caméras de surveillance au Parc André-R.-Noël, près de la bibliothèque Archambault-Trépanier et près du nouveau quai polyvalent afin de protéger les installations municipales d'éventuels actes de vandalisme.

## **2.2 Le conseiller Yvon Forget**

### **2.2.1 En mai,**

2.2.1.1 Souligne que 277 convives ont pris part au brunch de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu le dimanche 5 mai dernier.

2.2.2 Il était absent le 13 juin.

## **2.3 Le conseiller Ghislain Henri**

### **2.3.1 En mai,**

2.3.1.1 annonce que la plantation d'arbres matures dans le cadre du Legs Desjardins devrait être complétée à l'automne prochain,

2.3.1.2 souligne que la Municipalité offrira gratuitement des arbres et arbustes lors de l'échange de vivaces du 25 mai,

2.3.1.3 rappelle la consigne de « Mai sans tondeuse » afin de favoriser la venue des abeilles. Il s'agit de réduire par la suite la fréquence des tontes de pelouse, de fleurir les plates-bandes de variétés indigènes et de tolérer une certaine friche sur les terrains.

### **2.3.2 En juin,**

2.3.2.1 annonce la création de jardins communautaires pour 2025;

2.3.2.2 souligne qu'en général les Saint-Marcois ont assez bien respecté la consigne de Mai sans tondeuse et les incite à continuer.

## **2.4 Le conseiller Réal Déry**

### **2.4.1 En mai,**

2.4.1.1 rappelle que le nouveau règlement sur la circulation nautique est en vigueur,

2.4.1.2 souligne qu'on peut consulter le règlement municipal sur la circulation sur le site internet de la Municipalité (<https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2024/05/Reglement-2-2024-Circulation.pdf>) .

### **2.4.2 En juin,**

2.4.2.1 rappelle l'existence du règlement municipal sur la circulation (voir 2,4,1,2) et annonce que les amendes imposées dans le cadre du règlement sur le stationnement des remorques

de bateaux (<https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2022/05/Reglement-4-2022-Stationnement-Remorque.pdf>) seront augmentées.

2.4.2.2 Demandra à la SQ de patrouiller en bateau plus fréquemment durant les soirées.

## **2.5 La conseillère Marie-Claude Racine**

**2.5.1 En mai**, en plus de souligner à son tour la réussite de la soirée des bénévoles, de féliciter les récipiendaires de mentions et de rappeler le succès de la soirée consacrée aux chansons de Ginette Reno,

2.5.1.1 Annonce que la mise en œuvre du programme du budget participatif se fera incessamment (autour du 15 juin),

2.5.1.2 Mentionne l'activité, le 17 mai, de « Récits de vie » sur le thème du carcajou.

### **2.5.2 En juin**,

2.5.2.1 Souligne que 4 projets ont été soumis par les citoyens dans le cadre du budget participatif ont été retenus bien qu'ils ne respectaient pas tous à 100% les critères exigés. Les citoyens branchés en ont reçu la liste par courriel. Le vote populaire pour déterminer le.s projet.s choisi.s se tiendra jusqu'au 30 juin.

2.5.2.2 Rappelle la célébration municipale de la Fête nationale le dimanche 23 juin à compter de 16h.

## **2.6 Le conseiller Maurice Rolland**

### **2.6.1 En mai**

2.6.1.1 Annonce que la Société d'histoire Cournoyer a, depuis le 8 mai, un nouveau conseil d'administration,

2.6.1.2 Rappelle le succès de la soirée des bénévoles,

2.6.1.3 Félicite la conseillère Marie-Claude Racine et le conseiller John Bradley pour l'organisation du récital consacré aux chansons de Ginette Reno.

### **2.6.2 En juin**

2.6.2.1 Souligne que 50 arbres ont été distribués par la Municipalité le 25 mai dernier,

2.6.2.2 Et que deux arbres matures d'une valeur respective de 650 \$ et de 250 \$ ont été attribués par tirage au sort à cette occasion.

**2.7 En juin, Le Maire** a fait lecture et déposé, au début de l'assemblée, du rapport annuel des faits saillants de l'année 2023. On peut le retrouver sur le site internet de la Municipalité en suivant ce lien : <https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-des-faits-saillants.pdf> .

**3** Le 13 juin, les conseillers ont pris note du dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du CCE tenue le 15 mai.

**4** Le 14 mai, le conseil approuve la location pour dix (10) ans au coût de 100\$ par année d'une parcelle de terrain située sur la propriété d'un producteur agricole qui était utilisée informellement comme rond-point pour sortir du cul-de-sac de la rue José.

- 5 En mai, les conseillers adoptent une résolution pour demander au MTQ de procéder au resurfaçage des sections de la route 223 situés entre les numéros civiques 491 – 517 ainsi que du numéro civique 775 jusqu'à Saint-Antoine-sur-Richelieu dont l'état représente un danger pour les cyclistes.
- 6 En **mai**, Mme Barbara Côté, comptable de la firme Hébert Marsolais Inc. , présente le rapport financier officiel de l'année 2023 dont on peut trouver un sommaire sur le site internet de la Municipalité (<https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2024/05/SOMMAIRE2023-57050.pdf>).
- 7 En **juin**, deux avis de motion sont déposés :
  - 7.1 Un projet de règlement sur le stationnement des remorques à bateaux,
  - 7.2 Un projet de règlement d'emprunt de 1 350 000 \$ pour l'asphaltage de la montée Blanchard, des rangs des Soixante et des Quatorze ainsi que le la montée Deslauriers.
- 8 En **mai**, les membres du conseil ont adopté deux règlements :
  - 8.1 L'annexion d'une partie de terrain de Saint-Mathieu-de-Beloeil contigu à un lot de notre municipalité afin de régulariser le statut d'une résidence.
  - 8.2 Le règlement relatif à la circulation qui détermine les conditions de l'utilisation de véhicules motorisés sur le territoire de la Municipalité.
- 9 En **mai**, les conseillers mandatent la firme BHP Conseil pour préparer les plans et devis pour l'asphaltage de la montée Blanchard, des rangs des Soixante et des Quatorze ainsi que le la montée Deslauriers.
- 10 En **mai**, une demande est adressée à la MRCVR pour réviser le statut du cours d'eau Moreau afin de pouvoir modifier les distances séparatoires avec une rue du futur développement immobilier « Entre Parcs et Ruisseaux » (première mention de cette appellation dans un document).
- 11 En **juin**, les membres du conseil adoptent une résolution à l'effet de déléguer le Maire, les conseillers Yvon Forget et Réal Déry ainsi que la directrice générale Sylvie Burelle pour représenter la Municipalité au congrès de la FQM à Québec du 26 au 28 septembre prochains.
- 12 **QUESTIONS CITOYENNES** (Note : Étant donné la complexité des sujets abordés, la difficulté de noter adéquatement les échanges et le délai entre la rencontre de mai et la rédaction du présent compte-rendu, il est possible que certains propos ne soient pas absolument conformes au déroulement et au contenu des échanges ayant eu lieu. Nous nous en excusons et apprécierions recevoir les commentaires et suggestions de corrections.)
  - 12.1 Plusieurs citoyen.ne.s s'informent des réglementations nationale et municipale relatives à la construction en zones possiblement inondables du territoire municipal. Il semble que notre municipalité, ne faisant pas partie de la CMM, ne soit pas encore astreinte aux réglementations récentes. On se demande si, dans le contexte des changements climatiques, les élus manifestent une préoccupation face aux menaces d'inondation à prévoir. Il semble que cette responsabilité incombe à la MRCVR qui serait sur le « qui vive » face aux zones de glissement de terrain.
  - 12.2 Un citoyen demande si la Municipalité, par son CCU, a prévu des solutions face à une fermeture éventuelle du dépanneur ou à toute diminution des services aux citoyens. Il semblerait que non.

- 12.3** Un autre citoyen demande des détails sur les procédures de contrôle et de vidange des fosses septiques. Une firme a déjà reçu le mandat de procéder à la qualification de systèmes moins récents. Une rencontre d'information sera organisée en juillet pour les contribuables concernés par la question. (Note : au moment de publier le présent compte-rendu, ces contribuables ont reçu un avis officiel de la Municipalité à ce sujet).
- 12.4** Un citoyen demande où en sont rendues les démarches annoncées pour contrôler l'émission de bruit par les souffleries des jeux gonflables du camping. Réponse : aucune réglementation n'existe à ce sujet mais des rencontres entre des représentants municipaux et le propriétaire du camping ont eu lieu et des mesures d'atténuation du bruit seront prises.
- 12.5** Un citoyen demande si le conseil a évalué l'efficacité de l'initiative d'instituer la fonction de « conseiller de proximité ». Aucune évaluation formelle n'en a été faite mais les membres du conseil se disent satisfaits de la situation actuelle.
- 12.6** Ce même citoyen redemande au conseil municipal de mandater le CCE pour se pencher sur la question de les risques possibles et l'adaptation aux conséquences éventuelles du réchauffement climatique dans notre municipalité. Aucune intention n'est manifestée à ce sujet; nos élus préfèrent s'en remettre au plan d'urgence déjà établi en cas de situation problématique liée à ce dossier.
- 12.7** Un citoyen constate que les amendes (100 \$ plus les frais) pour violation du règlement de stationnement des remorques à bateaux sont peu élevés ou dissuasifs en comparaison à d'autres municipalités où ils peuvent s'élever à 250 \$. Il demande l'installation de nouvelles affiches de signalisation d'interdiction de stationner dans la piste cyclable et d'imposer des amendes pour violation de cette interdiction.

### Liste des sigles utilisés :

<b>ADMQ :</b>	Association des directeurs municipaux du Québec
<b>AIBR :</b>	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
<b>ARTM :</b>	Autorité régionale de transport métropolitain
<b>CABVR :</b>	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
<b>CCE :</b>	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
<b>CCL :</b>	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
<b>CCU :</b>	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
<b>CLD :</b>	Centre local de développement (organisme régional)
<b>CMM :</b>	Communauté métropolitaine de Montréal
<b>COMBEQ :</b>	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
<b>COVABAR :</b>	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
<b>CRE :</b>	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
<b>FARR :</b>	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
<b>FQM :</b>	Fédération québécoise des municipalités
<b>GES :</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIEC :</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>MADA :</b>	Municipalité amie des aînés
<b>MAMH :</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
<b>MDJ :</b>	Maison des jeunes « La Traversée »
<b>MRCVR :</b>	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
<b>MTQ :</b>	Ministère du transport du Québec
<b>OBNL (ou OSBL) :</b>	Organismes à but non lucratif
<b>PMAD :</b>	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
<b>PRIMADA :</b>	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
<b>SEMECS :</b>	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
<b>SHMSR :</b>	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
<b>SQ :</b>	Sûreté du Québec
<b>SSI :</b>	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
<b>PIIA :</b>	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
<b>TECQ :</b>	Taxe sur l'essence et contribution du Québec